

# Le Petit Percillou

Journal d'informations municipales / Août 2020



N°46  
www.mairielepercy.com

## Agenda

### Festival Les Têtes en l'air 14<sup>e</sup> édition

Les 4 et 5 septembre 2020 à la colonie  
Tout public. Chapiteau / Concerts / Restauration - buvette / Animations / Spectacle enfants / Camping. Programme détaillé bientôt disponible...

[lespiedsdanslebron.blogspot.com](http://lespiedsdanslebron.blogspot.com)



## Gîtes communaux

Gîtes communaux « Chez Lulu »  
2 gîtes de 3 places et un dortoir de 6 places.

### Renseignements et réservations

[www.chezlulu2.com](http://www.chezlulu2.com) • Tél. 07 67 12 80 80  
[giteschezlulu@gmail.com](mailto:giteschezlulu@gmail.com)



## Refuge d'Esparron

Géré par l'association  
Trièves Nature & Montagne

07 54 37 74 43  
[refugeesperon@gmail.com](mailto:refugeesperon@gmail.com)

[www.naturemontagne.fr](http://www.naturemontagne.fr)

siret 831 129 457 00014  
code APE 9499z  
Trezanne - 38930 St Martin de Clelles



## Pour joindre la mairie

Tél. 04 76 34 46 04 • [mairielepercy@wanadoo.fr](mailto:mairielepercy@wanadoo.fr)  
[www.mairielepercy.com](http://www.mairielepercy.com) • facebook:percycommune

### Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 h à 17 h

### En cas d'urgence

Sabine CAMPREDON • Tél. 06 28 06 47 21  
Thierry CHASSEVENT • Tél. 06 37 57 65 88  
Thibaud BECOURT • Tél. 06 78 41 23 89

## Le mot de la Maire

Voilà plus de trois mois que les élections municipales ont eu lieu dans un contexte particulier qui restera gravé dans les mémoires et marqué dans les livres d'histoires... Vous êtes nombreux à vous être déplacés pour ces élections avec presque 70 % de participation malgré cette période de troubles. **Vous avez élu une nouvelle équipe de 4 femmes et 7 hommes qui rassemblent des personnes d'horizons divers mais tous motivés par l'envie de s'investir et de travailler dans l'intérêt général pour leur village et leur territoire.**

Au nom de ce nouveau Conseil Municipal, je vous remercie de votre confiance. Nous tâcherons de **faire des propositions pour un village encore plus vivant et résilient dans lequel il fait bon vivre, animé d'une volonté d'ouverture sur l'extérieur.** Cependant, la crise sanitaire que nous traversons aujourd'hui nous pousse à nous interroger sur notre mode de vie, sur nos vrais besoins masqués parfois dans les aliénations du quotidien et nous devons en tirer des enseignements.

Nous avons profité de ces dernières semaines pour organiser le travail communal, définir les commissions et **nous répartir les tâches au niveau de la commune avec notamment de nouvelles commissions** sur la mise en place d'un conseil municipal jeunes, sur des nouveaux services de proximité (comme la mobilité et les circuits courts), sur des projets de coopérations locales et internationales, commissions qui seront aussi ouvertes aux habitants.

Nous nous inscrivons **dans une continuité** : nous allons apporter nos pierres à l'édifice, comme d'autres l'ont fait avant nous et comme d'autres le feront après nous.

**Concernant l'intercommunalité**, sa mise en place a eu lieu le 10 juillet 2020 avec un exécutif qui paraît un bon groupe d'ouverture et un conseil communautaire rafraîchi avec l'élection cette année de nombreux nouveaux maires, à nous maintenant d'être force de propositions.

Pour l'heure, les travaux de réfection des toitures de la colonie seront terminés dans l'été, l'habitat groupé sort de terre, le refuge d'Esparron s'embellit, le jardin partagé une idée qui pousse grâce aux jardiniers, le café de la Page nous régale de ses mets, café où nous aurons l'occasion de nous croiser pour évoquer tous ces sujets.

Ce numéro du petit percillou fait peau neuve : vous pouvez participer à sa rédaction, faire des propositions ou suggestions si vous le souhaitez car ce petit journal est le vôtre ! En attendant, je vous invite à prendre soin de vous et des autres en respectant les gestes barrières, seul parade efficace pour limiter la propagation du virus pour l'instant. Je vous laisse maintenant découvrir ce 46<sup>e</sup> numéro et vous souhaite une bonne lecture et un très bel été.

*Sabine Campredon*

## Actualités

### Chantier jeunes

5<sup>e</sup> année consécutive pour la **mise en place d'un chantier jeune** (16/17 ans) qui aura lieu du 19 au 23 octobre 2020 sur la commune, l'offre d'emploi sera en ligne en septembre.

### Vélo électrique

Etant donnée la période un peu particulière que nous venons de traverser, **la Communauté de Communes a décidé de prolonger le prêt du vélo électrique** que la commune possède jusqu'au 31 août. Nous rappelons que cet appel à candidature de la CCT pour l'utilisation d'un vélo à assistance électrique (VAE) d'une durée de 7 mois a lieu chaque année et que les habitants ou associations peuvent y répondre. Contact : Maïté Quinn-Duncan / Animatrice TE-POS / Communauté de Communes du Trièves Tél. 04 76 34 49 12



Les sculptures singulières d'Yves Perrin, artiste peintre au Percy

# Trièves

## Signature du contrat de réciprocité

Un Contrat ville-campagne a été signé début janvier 2020 entre la Métro de Grenoble, la Communauté de Communes Trièves et le Conseil Départemental de l'Isère. Ce contrat ville-campagne permet de réfléchir à des problématiques de territoires plus vastes que le leur, à porter des projets et le cas échéant à les financer.

C'est un contrat qui dépasse les logiques d'opposition entre les territoires et encourage les complémentarités et les coopérations entre espaces ruraux, périurbains et urbains. Cela permet de renforcer les coopérations inter-territoriales existantes et d'en faire émerger de nouvelles. Il existe actuellement cinq contrats de ce type en France (Strasbourg, Nantes, Lyon, Toulouse et Le Creusot où il y a aussi le PNRV).

### Les 7 premiers champs thématiques ont été identifiés :

- **La gestion des déchets** (centre de tri déchets ménagers à la Tronche ou à l'incinérateur de Pontcharra déchets hors tri).
- **Le tourisme / L'agriculture et l'alimentation** (répondre à la demande croissante des produits locaux, la Métro avec ces 49 communes ne produit que 18 %).
- **La forêt et la filière bois** (bois énergie, bois de construction, etc.).
- **Le développement économique** (activités pleine nature, artisanat d'art, éco-entreprise, restauration et production en circuit court).
- **Les mobilités** (la loi LOM demande d'ici 2020 aux intercommunalités si elles souhaitent assumer cette compétence ou la déléguer à la Région ou au syndicat Smag nouvellement créé) afin d'améliorer les infrastructures de liaison Trièves-métropole.
- **La gestion des rivières et des risques liés** : Gestion du Drac et des ses affluents.

D'autres compétences pourront être intégrées en court de route comme la Culture par exemple...

## ADMR de Clelles en danger !

L'ADMR de Clelles a interpellé en janvier dernier les différentes communes (Le Percy, Monestier-du-Percy, Lalley, Chichilianne, Saint-Maurice-en-Trièves, Clelles, Saint-Martin-de-Clelles, Saint-Michel-les-Portes) car cette association est en danger : personne ne souhaite se représenter au poste de président et les bénévoles manquent.

Ce débat a été mené au conseil communautaire afin que les communes de l'ancien canton de Celles se mobilisent pour trouver des solutions pérennes avec les employés et les dirigeant(e)s de l'association car c'est un service de proximité primordial auprès des personnes âgées et nécessaire pour le maintien à domicile de ces personnes vulnérables.

Si vous souhaitez vous investir en devenant bénévole, merci de le signaler en mairie. Prochainement des réunions de travail devraient avoir lieu entre le conseil d'administration de l'association, les salariés, le CIAS, les élus et le service solidarité du conseil départemental de l'Isère, afin de trouver des solutions.

## Le village

### Présentation du conseil municipal et des commissions

Chaque commission peut permettre de travailler et d'avancer sur des projets. Les commissions peuvent être ouvertes aux habitants. Il peut y avoir aussi au cours du mandat des commissions sur des projets spécifiques.

#### Rappel des attributions des adjoints :

**La Maire** : Sabine Campredon

**Premier adjoint** : Thierry Chassevent « *En charge de l'aménagement* »

- Réseau d'eau / assainissement (budget de l'eau)
- Suivi des gros projets (colo, regroupement avec MDP, etc.)
- Forêt

**2<sup>e</sup> adjoint** : Thibaud Becourt « *Relations extérieurs et urbanisme* »

- Lien avec la CDCT
- Suivi des gros projets (colo, regroupement avec MDP...)
- Entretien voiries / chemins
- Délégué à l'urbanisme

#### ◆ Eau / assainissement éclairage

• **Référent eau / assainissement** : Thierry Chassevent, suppléant Jean-Paul Reynaud

• **Référent éclairage** : Jean-Paul Reynaud, suppléant Jean-Marc Tatin

#### ◆ Forêt / agriculture sentiers

• **Référent forêt** : Thierry Chassevent, suppléant Thibaud Becourt

#### ◆ Bâtiments communaux conventionnés

• **Référent Café de la Page / gîtes et salles / bureaux partagés** : Franck Tiret, suppléante Julie Pointout

• **Référent colonie** : Marie Lopoukhine, suppléant Georges Gontard

• **Référent Refuge Esparron** : Thibaud Becourt, suppléante Agnès Tregret

#### ◆ Entretien du village

• **Référent employé communal/déneigement** : Sabine Campredon

• **Référent entretien des chemins** : Thibaud Becourt, suppléant Jean Marc Tatin

#### ◆ Communication / information (Petit Percillou, site internet, réseaux sociaux)

• **Référent** : Sabine Campredon, suppléante Julie Pointout

#### ◆ Urbanisme/coopération locale & internationale

• **Référent urbanisme** : Sabine Campredon, suppléant Thibaud Becourt

• **Référent réflexion regroupement de communes / la Métro** : Marie Lopoukhine, suppléante Sabine Campredon

• **Référent coopération décentralisée internationale** : Franck Tiret, suppléant Thierry Chassevent

#### ◆ Lien avec les associations jeunesse / social

• **Référent association Culture/Sport** : Julie Pointout, suppléante Agnès Tregret

• **Référent école et conseil des jeunes avec MDP** : Julie Pointout, suppléante Marie Lopoukhine

• **Référent social** : Julie Pointout, suppléante Sabine Campredon

#### ◆ Nouveaux services de proximité mobilités circuit court

Nouveaux services aux habitants autour du déplacement (train, vélo électrique, voiture partagée), service numérique, épicerie circuit court, budget participatif...

• **Référent épicerie locale** : Franck Tiret, suppléant Guillaume Gontard

• **Référent mobilité** : Guillaume Gontard, suppléant Franck Tiret

#### ◆ Commission d'appels d'offres

• Titulaires : Thierry Chassevent, Sabine Campredon, Suppléants : Jean-Marc Tatin, Thibaud Becourt

#### ◆ Délégués aux autres structures

• **Le parc du Vercors** Titulaire : Agnès Tregret, suppléant Jean-Paul Reynaud

• **Le syndicat du Serpaton (TV)** Titulaire Thierry Chassevent, suppléant Jean-Marc Tatin

• **Le SPANC - Assainissement** Titulaire Thibaud Becourt, suppléant Marie Lopoukhine

• **LE TE38 territoire énergie Isère (ex SEDI)** service publique de distribution d'électricité et gaz - Titulaire Sabine Campredon, suppléant Georges Gontard

• **Communes forestières** Titulaire Thierry Chassevent, suppléant Thibaud Becourt

• **ADMR Clelles** - Titulaire Franck Tiret, suppléant Jean-Paul Reynaud

#### ◆ Commissions Communauté de Communes du Trièves

• **Vie sociale/CIAS** Titulaire : Sabine Campredon, suppléant : Jean-Paul Reynaud

• **Ordures ménagères/eau** Titulaire : Thierry Chassevent, suppléant : Thibaud Bécourt

• **Vie scolaire/éducative** Titulaire : Julie Pointout, suppléant : Marie Lopoukhine

• **Développement durable/transport** Titulaire : Guillaume Gontard, suppléant : Franck Tiret

• **Agriculture/alimentation/forêt** Titulaire : Marie Lopoukhine, suppléante : Agnès Tregret

• **Tourisme** Titulaire : Agnès Tregret, suppléant : Georges Gontard

• **Finance** Titulaire : Sabine Campredon, suppléant : Jean-Marc Tatin

• **Culture** Titulaire : Franck Tiret, suppléante : Agnès Tregret

• **Enfance/jeunesse/famille** : Titulaire : Julie Pointout, suppléante : Marie Lopoukhine

• **Urbanisme** Titulaire : Thibaud Bécourt, suppléante : Sabine Campredon

• **Relation avec les communes** Titulaire : Sabine Campredon, suppléante : Jean-Marc Tatin



Pommes de terre printanières aux jardins partagés

## En bref

### Budget 2019

Le vote du budget a eu lieu le 24 février 2020. Les dépenses en fonctionnement (ce que la commune a dépensé en 2019) s'élèvent à 217 180 € pour 232 800 € de recettes, soit un résultat de 101 500 € (avec report de 2018). Il n'y a pas eu de vente de bois cette année.

Il est important de continuer à rester vigilant aux baisses des dotations. Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition encore cette année. Mais nous savons qu'une hausse de la fiscalité est à prévoir, quelle soit au niveau communal ou intercommunal dans les années à venir, malgré la suppression progressive de la taxe d'habitation.

Le budget d'investissement s'élève à 167 000 € et comporte les travaux de réfections des toitures des bâtiments d'activités de la colonie, des travaux de voiries et la limitation de vitesse aux Blancs et Malamort.

Des travaux de modernisation du réseau d'eau sur le site de la colonie auront lieu aussi sur le budget investissement de l'eau avec des aides du département de l'Isère et de l'agence de l'eau.

### Vitesse aux Blancs

La commune a été interpellée à plusieurs reprises par les habitants des Blancs sur la vitesse des véhicules traversant le hameau sur la RD 13. L'automne dernier, des élus, le conseil départemental de l'Isère et les habitants du lieu-dit se sont réunis pour trouver des aménagements possibles. Suite à ces réunions, une demande de subvention a été faite auprès du département et acceptée pour des aménagements piétons (marquage au sol, bacs à fleur, etc.). Des panneaux devraient être posés dans l'été ainsi que sur l'entrée du village à Malamort.

### Divagation des chiens

Différents événements ont eu lieu sur la commune concernant la divagation des chiens et sur les risques éventuels pour les enfants, habitants, randonneurs...

À titre préventif, il est en effet nécessaire que les propriétaires d'animaux soient informés et sensibilisés quant aux responsabilités de chacun. Il appartient à tous de prendre les mesures nécessaires afin d'éviter tout accident et dommage pouvant résulter de la divagation d'animaux, et afin que les déjections sur l'espace public soient systématiquement ramassées. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique que s'ils sont tenus en laisse. Des gestes simples pour un village plus accueillant.



Enfouissement des réseaux, les Blancs